

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 NOVEMBRE 2017

### **Présents :**

Elisabeth FOREST, Maire, Régis BONNEFOY, 1<sup>er</sup> Adjoint, Monique CHARDON, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Gérard BALTHAZARD, 3<sup>ème</sup> Adjoint, Hervé BERNARD, Michel CHARDON, Martine MANCIER, Philippe SABATIER, Sophie VIRICEL, Marjolaine FERRAPIE, Conseillers Municipaux

### **Absent excusé :**

David THOMAS, Conseiller Municipal.

### **Absente :**

Auréliе VILLARD, Conseillère Municipale.

Sophie VIRICEL est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 07 septembre 2017 établi par Philippe SABATIER est approuvé.

---

## **CONSEIL MUNICIPAL**

Comme suite à la démission de Michel Bastien, il convient de pourvoir à son remplacement dans ses fonctions de délégué de la commune au sein de différents EPCI ainsi que dans les groupes de travail du conseil municipal.

### **SICTOM VELAY-PILAT**

Le conseil municipal élit Régis Bonnefoy, seul candidat, pour siéger en qualité de délégué suppléant au comité syndical du SICTOM Velay-Pilat.

### **PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT**

Le conseil municipal élit Hervé Bernard, seul candidat, pour siéger au comité syndical du Parc Naturel Régional du Pilat.

### **GROUPES DE TRAVAIL**

Afin de limiter les conséquences de la démission de Michel Bastien sur le fonctionnement des groupes de travail dont les effectifs doivent être maintenus à un niveau suffisant, sur proposition de Madame le Maire et avec l'accord des intéressés :

- Michel Chardon participera au groupe de travail « Finances » ;
- Concernant le groupe de travail « Travaux autres que voirie, réseaux », tout élu intéressé par un projet pourra participer au groupe de travail, l'ensemble du conseil municipal sera convoqué à chaque réunion ;
- Martine Mancier et Régis Bonnefoy participeront au groupe de travail « Economie, commerce ».
- Monique Chardon participera au groupe de travail « Communication ».

### **SITE INTERNET**

Michel Chardon se charge maintenant de la mise à jour du site internet.

## **FINANCES**

Le conseil municipal décide d'allouer à Monsieur Gauthier, receveur communal, l'indemnité de conseil prévue par l'arrêté du 16 décembre 1983 au taux maximum à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017, date de sa prise de fonction en remplacement de Monsieur Portal à la trésorerie de la Vallée de l'Ondaine.

## **TRAVAUX ET PROJETS EN COURS**

### **ASSAINISSEMENT**

Régis Bonnefoy confirme que le Département intervient à titre expérimental dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix d'un bureau d'études qui assurera la maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation des lagunages du bourg et de Basmouche.

Il propose de lancer l'étude en vue de la réhabilitation de ces deux systèmes de traitement des eaux usées et précise que la consultation de maîtres d'œuvres a pour objectifs d'une part de réduire le délai de démarrage des travaux dans l'hypothèse où ils s'avèreraient urgents sur l'un ou l'autre des deux sites, d'autre part de prévoir les travaux dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes des Monts du Pilat qui devrait être effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le conseil municipal approuve le dossier de consultation des bureaux d'études, donne tous pouvoirs à Madame le Maire afin de poursuivre la procédure et vote la décision modificative N° 1 au budget du service d'assainissement pour ouvrir les crédits nécessaires au financement des dépenses afférentes à cette mission.

### **VOIRIE**

Gérard Balthazard fait le bilan des travaux réalisés rue de la Durrière et chemin de Mathevay dans le cadre du programme voirie 2017.

Il précise que le groupe de travail voirie s'est réuni le 10 octobre en vue de préparer, avec le concours des services départementaux, le programme 2018 ; celui-ci sera présenté lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Le conseil municipal déplore que le Département n'ait toujours pas réalisé la totalité de la signalisation horizontale (bandes blanches) sur la route de Saint Genest Malifaux.

### **EMBELLISSMENT**

Hervé Bernard informe le conseil municipal que les travaux d'aménagement de la Placette de Saint Elie sont terminés. Il donne le palmarès du concours communal de fleurissement et rappelle que la remise des prix aura lieu le samedi 18 novembre.

### **STADE DE FURET**

Des menuiseries extérieures des deux vestiaires des terrains de football ont été forcées par des personnes non identifiées au mois d'août. Le conseil municipal accepte le montant de l'indemnité proposée par Groupama, assureur de la commune, en remboursement des travaux de réparations.

### **SALLE POLYVALENTE**

Régis Bonnefoy donne le compte rendu de la dernière visite de sécurité.

### **EGLISE**

L'entreprise Bodet a assuré l'entretien annuel des cloches.

## TERRAIN IMPASSE DE LA TRESENDE

Régis Bonnefoy fait part des contacts qu'il a eus concernant un éventuel projet de construction de maisons individuelles sur le terrain communal situé impasse de la Trésende.

## **COMMUNICATION**

Le bulletin municipal annuel est en cours de préparation, sa distribution est programmée avant la fin de l'année.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT (CCMP)**

Régis Bonnefoy donne le compte rendu du dernier conseil communautaire :

- Possibilité donnée aux communes de différer le versement du fonds de concours concernant le Très Haut Débit.
- Dans le cadre d'une convention avec la Région, aides financières aux entreprises qui s'implantent ou se développent sur le territoire de la CCMP.
- Mise en place d'une aide pour la démolition de bâtiments en centre-bourg.
- Représentation de la commune par Monique Chardon au sein de la commission « Réseau de Lecture Publique ».
- Convention avec la Maison du Tourisme dans le cadre de l'Espace Nordique.

Le conseil municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CCMP établi suite au transfert par les communes de la compétence création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités.

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE (SIEL)**

### PRESIDENCE DU SIEL

Régis Bonnefoy informe le conseil municipal que, dans le cadre des dispositions législatives relatives au non cumul des mandats, Bernard Fournier démissionne de la présidence du SIEL. L'élection de son remplaçant aura lieu le 6 novembre.

### ECLAIRAGE PUBLIC

Il fait part des difficultés concernant la gestion du transfert de la compétence éclairage public au SIEL

Le conseil municipal approuve le projet de modification de l'éclairage de la place de l'Eglise qui consiste principalement à implanter deux mâts avec des projecteurs répondant aux normes en vigueur en remplacement de luminaires se trouvant sur les façades.

### SERVICE D'ASSISTANCE A LA GESTION DES ENERGIES

Il est proposé de continuer la mise en place de la télégestion du chauffage dans les bâtiments.

### TRES HAUT DEBIT (THD)

Le SIEL et l'entreprise SERFIM poursuivent les études se rapportant à la desserte en THD de la commune.

## **SYNDICAT DES EAUX**

Régis Bonnefoy informe le conseil municipal de l'avancement des travaux de construction de la station de traitement de l'eau de Lherbret.

Gérard Balthazard précise que le chantier de remplacement du réseau d'eau potable rue de la Tourette, de Basmouche à la Tourette, débutera la semaine prochaine.

Le rapport annuel 2016 du Syndicat des Eaux est remis aux membres du conseil municipal.

## **SICTOM VELAY PILAT**

Monique Chardon donne le compte rendu du dernier comité syndical du SICTOM :

- Saisine du Tribunal Administratif par le président de la CCMP concernant un litige sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).
- Confirmation de la représentation de chaque commune par deux délégués au comité syndical du SICTOM.
- Validation de l'indemnité proposée par l'assureur du SICTOM suite à un sinistre sur un véhicule.
- Nomination d'Elisabeth Forest comme déléguée au CNAS.
- Election de M Bompuis pour siéger à la commission d'appel d'offres.
- Approbation de la modification du tableau des emplois du personnel.
- Point sur l'achat de conteneurs et de composteurs ainsi que sur la mise à disposition de gobelets réutilisables aux communes.

## **PERSONNEL**

### **REGIME INDEMNITAIRE**

Madame le Maire informe le conseil municipal que les agents bénéficient d'un régime indemnitaire dont les conditions ont été fixées par délibérations du conseil municipal, la dernière en date du 03 novembre 2011. Le régime indemnitaire comprend différentes primes pouvant dans certains cas être cumulées ; elles dépendent de la filière à laquelle appartient chaque agent (administrative, technique, sociale).

L'instauration du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) dans la fonction publique territoriale est prévue par parité avec le calendrier de mise en place du RIFSEEP pour la fonction publique d'Etat et ce, en remplacement du régime indemnitaire actuel.

Le conseil municipal approuve les propositions de Madame le Maire pour la mise en place du RIFSEEP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le conseil municipal approuve le nouveau tableau des effectifs qui fait suite à la publication de plusieurs décrets se rapportant à la mise en œuvre des Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR). Cette mise à jour concerne quatre agents.

### **SERVICE MEDICAL DU TRAVAIL**

Le conseil municipal décide de renouveler l'adhésion de la commune au Pôle Santé au Travail proposé par le Centre de Gestion de la Loire pour une durée de trois ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES**

#### ***ACTIVITES PERISCOLAIRES***

Le planning des activités périscolaires de la deuxième période est remis aux élus.

#### ***RYTHMES SCOLAIRES***

Afin de laisser aux parents le temps de s'organiser, le groupe de travail « affaires sociales et scolaires – périscolaire » n'a pas décidé le retour à la semaine de 4 jours dès septembre 2017. Il propose de solliciter l'Inspection Académique pour la rentrée 2018/2019.

Madame le Maire présente les résultats du sondage lancé auprès des familles

<b>MAIRIE DE JONZIEUX</b> Tél. : 04 77 39 92 76
<b>SONDAGE - RENTREE 2018</b>
<b><u>RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS</u></b>
Le gouvernement donnant la possibilité de retour à la semaine de 4 jours, pouvez-vous nous donner votre avis ?
<input type="checkbox"/> Pour *
<input type="checkbox"/> Contre *
<input type="checkbox"/> Sans préférence *
<i>(*cocher la case de votre choix)</i>
A noter qu'en cas de maintien de la semaine de 4 jours ½, la participation de l'Etat au titre du PEDT devant être supprimée à la rentrée 2018, soit les activités (et les frais s'y rapportant) seront en totalité à la charge des familles, soit elles seront remplacées par une garderie payante.
<b>Réponse avant le 29 septembre (Boîte aux lettres de la mairie, secrétariat de mairie ou jonzieux-mairie@wanadoo.fr)</b>
Nom et prénom (facultatifs) : .....
<b>Merci</b>

85 familles interrogées (représentant les 122 élèves inscrits à l'école)

Au 29 septembre :

- 50 réponses (59% des familles)
- 42 familles ont répondu pour le retour à la semaine de 4 jours.
- 4 familles sont contre.
- 4 familles sont sans préférence.

Le conseil municipal confirme la position du groupe de travail et décide, dans le cadre des dispositions du décret du 27 juin 2017, de solliciter le retour à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2018/2019.

### **CEREMONIE A LA MEMOIRE DES VICTIMES DE TOUTES LES GUERRES**

La cérémonie se déroulera le dimanche 12 novembre à 11 h 30.

Rendez-vous est donné devant le monument aux morts, placette de Saint Elie.

### **CROIX ROUGE SUR ROUES**

Martine Mancier a rencontré les responsables de la Croix Rouge qui assurent une permanence le jeudi de 9 h à 10 h 30, semaines paires, salle André Royon.

**Prochaine réunion du conseil municipal : Jeudi 7 décembre à 20 heures.**